

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Loblaw annonce une croissance des produits de 4,1 % et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire<sup>2)</sup> de 9,3 % au premier trimestre**

**BRAMPTON, ONTARIO, le 30 avril 2025** Les Compagnies Loblaw Limitée (TSX : L) (« Loblaw » ou la « société ») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers non audités pour le premier trimestre clos le 22 mars 2025.<sup>1)</sup>

Au cours du trimestre, Loblaw a poursuivi ses efforts visant à offrir qualité, valeur, service et commodité aux Canadiens dans l'ensemble de son réseau de magasins et de plateformes numériques, partout au pays. Le fort engouement des clients pour les produits et services axés sur la valeur jour après jour, les offres personnalisées du programme de fidélisation PC Optimum<sup>MC</sup> et les promotions percutantes a contribué à la croissance soutenue du chiffre d'affaires et des parts de marché, qui a également été portée par l'augmentation du chiffre d'affaires unitaire et par la taille accrue des paniers d'épicerie dans le secteur de l'alimentation au détail. Dans le secteur des pharmacies au détail, les médicaments sur ordonnance et les services de soins de santé ont produit de bons résultats, témoignant de la forte croissance soutenue des volumes de médicaments sur ordonnance et de médicaments de spécialité. Le chiffre d'affaires tiré des produits de l'avant du magasin a été solide dans l'ensemble des catégories de produits de beauté et a reflété les effets d'une saison prolongée de la toux, du rhume et de la grippe, partiellement contrebalancés par le retrait des tablettes de certaines catégories de produits électroniques. Conformément à ses plans en matière de dépenses d'investissement à l'égard de l'ouverture d'environ 80 nouveaux magasins et 100 nouvelles cliniques en 2025, la société a étendu ses bannières de magasins à escompte à cinq nouvelles communautés et a ouvert quatre nouvelles pharmacies dotées de cliniques offrant davantage de services de soins au cours du trimestre, et elle a inauguré un deuxième magasin T&T Supermarket au centre-ville de Toronto.

« Nous continuerons à soutenir les entreprises et les marques canadiennes, à mettre en valeur dans nos magasins les produits fabriqués au Canada et à offrir de la valeur dans l'ensemble de notre réseau, a déclaré Per Bank, Président et chef de la direction de Les Compagnies Loblaw Limitée. Notre engagement à faire preuve d'excellence en matière de vente au détail trouve écho auprès de notre clientèle et nous a permis de générer des résultats financiers constants. »

## FAITS SAILLANTS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2025

- Les produits se sont établis à 14 135 millions de dollars, en hausse de 554 millions de dollars, ou 4,1 %.
- Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est chiffré à 13 837 millions de dollars, en hausse de 547 millions de dollars, ou 4,1 %.
  - Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail (Loblaw) a augmenté de 2,2 %.
  - Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail (Shoppers Drug Mart/ Pharmaprix) a augmenté de 3,8 %, le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé ayant affiché une augmentation de 6,4 % et le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin ayant progressé de 0,9 %.
- Le chiffre d'affaires tiré du commerce électronique a augmenté de 17,4 %.
- Le résultat d'exploitation s'est établi à 906 millions de dollars, en hausse de 45 millions de dollars, ou 5,2 %.
- Le montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup> s'est chiffré à 1 591 millions de dollars, pour une augmentation de 47 millions de dollars, ou 3,0 %.
- La marge brute exprimée en pourcentage<sup>2)</sup> du secteur Vente au détail s'est établie à 31,5 %, en baisse de 10 points de base.
- Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est chiffré à 503 millions de dollars, en hausse de 44 millions de dollars, ou 9,6 %.
- Le bénéfice net dilué par action ordinaire s'est établi à 1,66 \$, pour une augmentation de 0,19 \$, ou 12,9 %.
- Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société<sup>2)</sup> s'est élevé à 570 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 33 millions de dollars, ou 6,1 %.
- Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire<sup>2)</sup> s'est établi à 1,88 \$, en hausse de 0,16 \$, ou 9,3 %.
- Les dépenses d'investissement nettes se sont chiffrées à 191 millions de dollars, ce qui reflète des dépenses d'investissement brutes de 246 millions de dollars, déduction faite du produit de 55 millions de dollars tiré de la cession d'immeubles.
- La société a racheté aux fins d'annulation 2,49 millions d'actions ordinaires à un coût de 457 millions de dollars. Les flux de trésorerie disponibles<sup>2)</sup> affectés au secteur Vente au détail se sont chiffrés à 264 millions de dollars.
- Le dividende trimestriel par action ordinaire est passé de 0,513 \$ à 0,5643 \$ par action ordinaire, soit une augmentation de 10 %, ce qui représente la quatorzième année consécutive d'augmentation des dividendes.

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS ET SECTORIELS

Les tableaux qui suivent présentent les principales mesures de rendement de la société par secteur.

Pour les périodes closes le 22 mars 2025 et le 23 mars 2024 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2025 (12 semaines)				2024 (12 semaines)			
	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total
<b>Produits</b>	<b>13 837 \$</b>	<b>373 \$</b>	<b>(75) \$</b>	<b>14 135 \$</b>	13 290 \$	361 \$	(70) \$	13 581 \$
Marge brute <sup>2)</sup>	4 360 \$	330 \$	(75) \$	4 615 \$	4 204 \$	321 \$	(70) \$	4 455 \$
Marge brute exprimée en pourcentage <sup>2)</sup>	31,5 %	s.o.	— %	32,6 %	31,6 %	s.o.	— %	32,8 %
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>840 \$</b>	<b>66 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>906 \$</b>	782 \$	79 \$	— \$	861 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation <sup>2)</sup>	936	66	—	1 002	889	79	—	968
Montant ajusté du BAIIA <sup>2)</sup>	1 511 \$	80 \$	— \$	1 591 \$	1 452 \$	92 \$	— \$	1 544 \$
Montant ajusté de la marge du BAIIA <sup>2)</sup>	10,9 %	s.o.	— %	11,3 %	10,9 %	s.o.	— %	11,4 %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	162 \$	36 \$	— \$	198 \$	159 \$	35 \$	— \$	194 \$
<b>Bénéfice avant impôt sur le résultat</b>	<b>678 \$</b>	<b>30 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>708 \$</b>	623 \$	44 \$	— \$	667 \$
Impôt sur le résultat				186 \$				178 \$
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat <sup>2)</sup>				215				207
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle				19 \$				27 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social				—				3
<b>Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société</b>				<b>503 \$</b>				<b>459 \$</b>
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société <sup>2)</sup>				570				537
<b>Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)</b>				<b>1,66 \$</b>				<b>1,47 \$</b>
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire <sup>2)</sup> (en dollars)				1,88 \$				1,72 \$
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)</b>				<b>302,6</b>				<b>311,9</b>

Le tableau qui suit présente une répartition du chiffre d'affaires total et du chiffre d'affaires des magasins comparables de la société pour le secteur Vente au détail.

Pour les périodes closes le 22 mars 2025 et le 23 mars 2024 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2025 (12 semaines)		2024 (12 semaines)	
	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires des magasins comparables	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires des magasins comparables
Secteur de l'alimentation au détail	<b>9 787 \$</b>	<b>2,2 %</b>	9 409 \$	3,4 %
Secteur des pharmacies au détail	<b>4 050</b>	<b>3,8 %</b>	3 881	4,0 %
Médicaments sur ordonnance et services de soins de santé	<b>2 201</b>	<b>6,4 %</b>	2 059	7,3 %
Produits de l'avant du magasin	<b>1 849</b>	<b>0,9 %</b>	1 822	0,7 %

## SECTEUR VENTE AU DÉTAIL

- Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 13 837 millions de dollars au premier trimestre de 2025, en hausse de 547 millions de dollars, ou 4,1 %.
  - Pour le secteur de l'alimentation au détail (Loblaw), le chiffre d'affaires s'est élevé à 9 787 millions de dollars et le chiffre d'affaires des magasins comparables a augmenté de 2,2 % (3,4 % en 2024).
    - L'indice des prix à la consommation calculé selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin s'est établi à 2,6 % (2,6 % en 2024), ce qui est semblable à l'inflation interne du prix des aliments de la société.
    - L'achalandage en magasin du secteur de l'alimentation au détail est demeuré inchangé et la taille du panier d'épicerie s'est accrue.
  - Pour le secteur des pharmacies au détail (Shoppers Drug Mart/Pharmaprix), le chiffre d'affaires s'est établi à 4 050 millions de dollars et le chiffre d'affaires des magasins comparables s'est accru de 3,8 % (4,0 % en 2024), le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé ayant affiché une augmentation de 6,4 % (7,3 % en 2024) et le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin ayant progressé de 0,9 % (0,7 % en 2024).
    - Le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé a augmenté de 6,4 % (7,3 % en 2024), ce qui est attribuable aux médicaments de spécialité. Si l'on tient compte seulement des magasins comparables, le nombre d'ordonnances a augmenté de 2,3 % (4,0 % en 2024) et la valeur moyenne des ordonnances s'est accrue de 4,4 % (2,0 % en 2024).
    - Le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin a augmenté de 0,9 % (0,7 % en 2024), en raison principalement de la croissance du chiffre d'affaires des produits de beauté et des produits en vente libre, en partie contrebalancée par la décision de retirer des tablettes certaines catégories de produits électroniques à faible marge.

Au premier trimestre de 2025, 10 magasins du secteur de l'alimentation et du secteur des pharmacies ont ouvert leurs portes et 4 les ont fermées. La superficie du secteur Vente au détail s'est établie à 72,3 millions de pieds carrés, ce qui représente une augmentation nette de 1,0 million de pieds carrés, ou 1,4 %, par rapport au premier trimestre de 2024.

- Le résultat d'exploitation s'est établi à 840 millions de dollars au premier trimestre de 2025, en hausse de 58 millions de dollars, ou 7,4 %.
- La marge brute<sup>2)</sup> s'est établie à 4 360 millions de dollars au premier trimestre de 2025, en hausse de 156 millions de dollars, ou 3,7 %. La marge brute exprimée en pourcentage<sup>2)</sup> de 31,5 % a été stable, diminuant de 10 points de base, en raison essentiellement des variations dans la composition du chiffre d'affaires.
- Le montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup> s'est chiffré à 1 511 millions de dollars au premier trimestre de 2025, en hausse de 59 millions de dollars, ou 4,1 %, en raison d'une augmentation de la marge brute<sup>2)</sup>, qui a été partiellement contrebalancée par une hausse des frais de vente et charges générales et administratives. Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires se sont établis à 20,6 %, soit une baisse favorable de 10 points de base, du fait principalement du levier d'exploitation découlant de l'augmentation du chiffre d'affaires, en partie contrebalancé par les coûts supplémentaires liés à l'ouverture de nouveaux magasins et à l'installation de distribution automatisée.
- Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont élevés à 691 millions de dollars au premier trimestre de 2025, en hausse de 14 millions de dollars, ou 2,1 %, en raison essentiellement d'une augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles liée aux conversions de magasins de détail et à l'ouverture de nouveaux magasins, ainsi que d'une augmentation de l'amortissement des actifs loués, facteurs partiellement contrebalancés par l'incidence d'un amortissement accéléré comptabilisé à l'exercice précédent en raison de l'optimisation du réseau. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ») et de Lifemark Health Group (« Lifemark ») de 116 millions de dollars (114 millions de dollars en 2024).

## SECTEUR SERVICES FINANCIERS

- Les produits se sont établis à 373 millions de dollars au premier trimestre de 2025, ce qui représente une augmentation de 12 millions de dollars, ou 3,3 %. L'augmentation découle surtout de la hausse du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques La Boutique Mobile<sup>MC</sup> et de l'augmentation des commissions d'interchange.
- Le bénéfice avant impôt sur le résultat s'est établi à 30 millions de dollars au premier trimestre de 2025, ce qui représente une baisse de 14 millions de dollars, ou 31,8 %, attribuable essentiellement au financement lié à la commercialisation dans le cadre du lancement de la carte World Elite Mastercard<sup>MD</sup> Adeptes<sup>MC</sup> PC au cours de l'exercice précédent, ainsi qu'à l'augmentation des coûts du programme de fidélisation. Cette diminution a été partiellement contrebalancée par la hausse des produits dont il est question ci-dessus, par la baisse des radiations contractuelles et par l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de la provision pour pertes sur créances attendues.

## PERSPECTIVES<sup>3)</sup>

Loblaw continuera de viser l'excellence en matière de vente au détail tout en assurant la progression de ses initiatives de croissance, dans le but d'enregistrer des résultats opérationnels et financiers stables en 2025. Les secteurs d'activité de la société demeurent bien positionnés pour répondre aux besoins courants des Canadiens.

En 2025, les résultats de la société refléteront l'incidence de la 53<sup>e</sup> semaine, ce qui devrait se traduire par une augmentation du montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire<sup>2)</sup> d'environ 2 %. Sur une base comparative annuelle, en excluant l'incidence de la 53<sup>e</sup> semaine, la société continue de s'attendre à ce que :

- ses activités de vente au détail dégagent une croissance du bénéfice plus élevée que celle du chiffre d'affaires;
- la croissance du montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire<sup>2)</sup> se situe au haut de la fourchette à un chiffre;
- les investissements dans notre réseau de magasins et nos centres de distribution se poursuivent grâce à des investissements d'un montant net de 1,9 milliard de dollars, ce qui reflète des investissements en capital bruts d'environ 2,2 milliards de dollars, déduction faite d'un produit tiré des cessions d'immeubles d'environ 300 millions de dollars;
- le remboursement de capital aux actionnaires puisse avoir lieu de par l'affectation d'une fraction importante des flux de trésorerie disponibles au rachat d'actions.

## ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE (« ESG »)

Grâce à un réseau de plus de 2 800 établissements et à 220 000 collègues et employés, Loblaw fournit des articles essentiels de tous les jours aux familles canadiennes, partout au pays. Le succès de Loblaw est indissociable de celui des communautés qu'elle sert.

En avril 2025, la société a publié son [rapport Vivre bien, vivre pleinement<sup>MD</sup> de 2024](#), qui met en lumière les progrès réalisés en lien avec deux piliers fondamentaux de son engagement envers la prospérité du Canada : lutter contre les changements climatiques et faire progresser l'équité sociale :

- *Lutter contre les changements climatiques* : En 2024, la société a réduit les émissions de carbone liées à ses activités de 16 % par rapport à son année de référence 2020, a détourné plus de 80 000 tonnes métriques de matières résiduelles organiques des sites d'enfouissement et a atteint un seuil de conformité supérieur à 90 % conformément aux Règles d'or de la conception pour les emballages faits de plastique<sup>4)</sup>.
- *Faire progresser l'équité sociale* : En 2024, la société a versé plus de 212 millions de dollars en dons communautaires (y compris des dons en nature) pour financer la recherche, les organismes de bienfaisance et les organismes à but non lucratif, aidant la Fondation Pharmaprix pour la santé des femmes<sup>MD</sup> à verser au-delà de 12 millions de dollars afin d'améliorer l'accès des femmes aux soins. Ces contributions ont également permis à la Fondation pour les enfants le Choix du Président de rejoindre plus de 997 000 élèves à l'échelle nationale pendant l'année scolaire 2024/2025.

Le [rapport Vivre bien, vivre pleinement<sup>MD</sup> de 2024](#) s'appuie sur la [Publication anticipée des divulgations des priorités ESG pour 2024](#), publiée en février 2025. Ces deux rapports soulignent l'engagement de la société à fournir des informations pertinentes et en temps opportun aux parties prenantes, tout en réaffirmant sa volonté d'être conforme au cadre établi par l'International Sustainability Standards Board (l'« ISSB »).

## OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

De temps à autre, la société participe à un régime d'achat automatique d'actions (le « RAAA ») avec un courtier afin de faciliter le rachat de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pendant la période de validité du RAAA, le courtier de la société peut acheter des actions ordinaires à des moments où la société ne serait normalement pas active sur le marché.

## **ÉNONCÉS PROSPECTIFS**

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué de presse renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires, dont la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues ainsi que le degré d'avancement et l'incidence des déploiements de systèmes de TI. Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent communiqué de presse, y compris, mais sans s'y limiter, aux rubriques « Résultats d'exploitation consolidés et sectoriels » et « Perspectives ». Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et d'autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs, et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits dans le rapport de gestion de la société inclus dans son Rapport annuel de 2024 et dans sa notice annuelle 2024 pour l'exercice clos le 28 décembre 2024.

Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent communiqué de presse. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

## **DÉCLARATION DE DIVIDENDES**

Après la clôture du premier trimestre de 2025, le Conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel sur les actions ordinaires de 0,5643 \$ par action ordinaire, à payer le 1<sup>er</sup> juillet 2025 aux actionnaires inscrits le 15 juin 2025.

## EXTRAIT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES

La société utilise des mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières, qui font l'objet d'un rapprochement et sont décrites en détail à l'Annexe 1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent communiqué de presse.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité » ou les « PCGR »), elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

Les tableaux qui suivent présentent sommairement les différences entre les mesures financières conformes aux PCGR et les mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières de la société, qui font l'objet d'un rapprochement et sont décrites en détail à l'Annexe 1.

Pour les périodes closes le 22 mars 2025 et le 23 mars 2024 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2025 (12 semaines)			2024 (12 semaines)		
	Mesures conformes aux PCGR	Éléments d'ajustement	Mesures non conformes aux PCGR <sup>2)</sup>	Mesures conformes aux PCGR	Éléments d'ajustement	Mesures non conformes aux PCGR <sup>2)</sup>
BAIIA	1 611 \$	(20) \$	1 591 \$	1 551 \$	(7) \$	1 544 \$
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>906 \$</b>	<b>96 \$</b>	<b>1 002 \$</b>	861 \$	107 \$	968 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	198	—	198	194	—	194
<b>Bénéfice avant impôt sur le résultat</b>	<b>708 \$</b>	<b>96 \$</b>	<b>804 \$</b>	667 \$	107 \$	774 \$
Déduire les éléments suivants :						
Impôt sur le résultat	186	29	215	178	29	207
Participations ne donnant pas le contrôle	19	—	19	27	—	27
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées	—	—	—	3	—	3
<b>Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société<sup>1)</sup></b>	<b>503 \$</b>	<b>67 \$</b>	<b>570 \$</b>	459 \$	78 \$	537 \$
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	1,66 \$	0,22 \$	1,88 \$	1,47 \$	0,25 \$	1,72 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires – dilué (en millions)	302,6	—	302,6	311,9	—	311,9

i) Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de la société dont le rachat a eu lieu le 8 janvier 2025.

Le tableau qui suit présente sommairement les éléments d'ajustement de la société, qui font l'objet d'un rapprochement et sont décrits en détail à l'Annexe 1.

Pour les périodes closes le 22 mars 2025 et le 23 mars 2024 (en millions de dollars canadiens)	<b>2025</b> <b>(12 semaines)</b>	2024 (12 semaines)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>906 \$</b>	861 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :		
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	<b>116 \$</b>	114 \$
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	<b>(1)</b>	(7)
Vente de <i>Wellwise</i>	<b>(5)</b>	—
Profit sur la vente d'un immeuble non exploité	<b>(14)</b>	—
Éléments d'ajustement	<b>96 \$</b>	107 \$
<b>Montant ajusté du résultat d'exploitation<sup>2)</sup></b>	<b>1 002 \$</b>	968 \$
<b>Charges d'intérêts nettes et autres charges financières</b>	<b>198 \$</b>	194 \$
<b>Impôt sur le résultat</b>	<b>186 \$</b>	178 \$
Ajouter l'incidence de l'élément suivant :		
Incidence fiscale des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt	<b>29 \$</b>	29 \$
Éléments d'ajustement	<b>29 \$</b>	29 \$
<b>Montant ajusté de l'impôt sur le résultat<sup>2)</sup></b>	<b>215 \$</b>	207 \$

## PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

### Rapport annuel de 2024 et Rapport du premier trimestre de 2025 à l'intention des actionnaires

Le Rapport annuel de 2024 et le Rapport du premier trimestre de 2025 à l'intention des actionnaires de la société sont disponibles sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société, à [loblaw.ca](http://loblaw.ca), et à [sedarplus.ca](http://sedarplus.ca).

#### Relations avec les investisseurs

Personne-ressource pour les investisseurs : Roy MacDonald Vice-président, Relations avec les investisseurs investor@loblaw.ca	Personne-ressource pour les médias : Scott Bonikowsky Vice-président principal, Affaires corporatives et communications pr@loblaw.ca
--	---

Des informations financières supplémentaires ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire de SEDAR+ et au Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque le Choix du Président (la « Banque PC »), filiale de la société. La société procède à un appel à l'intention des analystes peu de temps après la publication de ses résultats financiers trimestriels. Ces appels sont archivés sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société, à l'adresse [loblaw.ca](http://loblaw.ca).

#### Téléconférence et webémission

Les Compagnies Loblaw Limitée tiendra une téléconférence et une webémission le 30 avril 2025 à 10 h (HE).

Pour accéder à la téléconférence, prière de composer le 416-945-7677 ou le 888-699-1199. La rediffusion sera disponible environ deux heures après la téléconférence au 289-819-1450 ou au 888-660-6345, code d'accès 30196#. Pour accéder à la webémission, veuillez cliquer sur l'onglet « Investisseurs » du site [loblaw.ca](http://loblaw.ca). Préinscription possible.

De plus amples renseignements sur la téléconférence et la webémission se trouvent sur le site Web de Les Compagnies Loblaw Limitée à l'adresse [loblaw.ca](http://loblaw.ca).

#### Assemblée annuelle des actionnaires

L'assemblée annuelle des actionnaires de 2025 de Les Compagnies Loblaw Limitée aura lieu le mardi 6 mai 2025, à 11 h (HE) au Royal Conservatory, TELUS Centre for Performance and Learning, Koerner Hall, au 273, Bloor Street West, Toronto (Ontario) Canada et sous forme d'assemblée virtuelle, par l'intermédiaire d'une webémission en direct.

Les actionnaires pourront également écouter l'assemblée et y participer et voter en temps réel en se joignant à la webémission en direct en ligne au <https://meetings.lumiconnect.com/400-700-868-246> (mot de passe de l'assemblée : AGM2025). Se reporter à la rubrique « Comment puis-je assister et participer à l'assemblée? » de la Circulaire de sollicitation de procurations par la direction datée du 25 mars 2025, qui peut être consultée sur le site Web de la société, à l'adresse [loblaw.ca](http://loblaw.ca), ou sous le profil de la société sur SEDAR+, à l'adresse [sedarplus.ca](http://sedarplus.ca), pour des instructions détaillées sur la façon d'assister et de voter à l'assemblée.

Il y a lieu de se reporter aux pages « Événements et présentations » et « Services aux actionnaires » à l'adresse [loblaw.ca](http://loblaw.ca) pour d'autres précisions sur l'assemblée virtuelle.

---

#### Notes de fin de document du communiqué de presse

---

- 1) Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs. Voir la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent communiqué de presse et du Rapport du premier trimestre de 2025 à l'intention des actionnaires de la société pour une analyse des principaux facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et des projections formulées aux présentes et pour connaître les principaux facteurs et hypothèses pris en compte lors de l'établissement de ces énoncés. Le présent communiqué de presse doit être lu en parallèle avec les documents que Les Compagnies Loblaw Limitée dépose, à l'occasion, auprès des autorités en valeurs mobilières et qui peuvent être consultés à [sedarplus.ca](http://sedarplus.ca) et à [loblaw.ca](http://loblaw.ca).
  - 2) Voir la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » figurant en Annexe 1 du présent communiqué de presse, qui comprend le rapprochement de ces mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.
  - 3) À lire en parallèle avec la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent communiqué de presse et du Rapport du premier trimestre de 2025 à l'intention des actionnaires de la société.
  - 4) Emballages admis à la collecte des matières recyclables dans le cadre des programmes municipaux participants seulement. Il se peut que, dans certaines régions, certains emballages ne soient pas acceptés aux fins de recyclage. Il est conseillé de consulter les ressources de la municipalité locale pour obtenir de plus amples renseignements sur l'acceptabilité des emballages dans une collectivité donnée.
-

## ANNEXE 1 : MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES

La société utilise les mesures financières et les ratios financiers non conformes aux PCGR et autres mesures financières et ratios financiers suivants : la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail; le montant ajusté du bénéfice avant impôt sur le résultat, charges d'intérêts nettes et autres charges financières et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (le « montant ajusté du BAIIA »); le montant ajusté de la marge du BAIIA; le montant ajusté du résultat d'exploitation; le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières; le montant ajusté de l'impôt sur le résultat; le montant ajusté du taux d'impôt effectif; le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires; le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire; les flux de trésorerie disponibles; et le chiffre d'affaires des magasins comparables. Elle estime que ces mesures financières et ces ratios financiers non conformes aux PCGR et autres mesures financières et ratios financiers fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer sa performance et sa situation financières, pour les raisons indiquées ci-dessous.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société ajuste ces éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

**Marge brute du secteur Vente au détail, montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail et montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail** Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté de la marge brute par secteur avec la marge brute par secteur, laquelle fait l'objet d'un rapprochement avec les produits et le coût des ventes qui sont présentés dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère la marge brute du secteur Vente au détail et le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail comme des mesures utiles l'aidant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail et à prendre des décisions à l'égard de ses activités courantes.

Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail correspond au montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail divisé par les produits du secteur Vente au détail.

	2025 (12 semaines)				2024 (12 semaines)			
	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total
Pour les périodes closes le 22 mars 2025 et le 23 mars 2024 (en millions de dollars canadiens)								
Produits	13 837 \$	373 \$	(75) \$	14 135 \$	13 290 \$	361 \$	(70) \$	13 581 \$
Coût des ventes	9 477	43	—	9 520	9 086	40	—	9 126
Marge brute	4 360 \$	330 \$	(75) \$	4 615 \$	4 204 \$	321 \$	(70) \$	4 455 \$
Montant ajusté de la marge brute	4 360 \$	330 \$	(75) \$	4 615 \$	4 204 \$	321 \$	(70) \$	4 455 \$

### Montant ajusté du résultat d'exploitation, montant ajusté du BAIIA et montant ajusté de la marge du BAIIA

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté du BAIIA avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société qui est présenté dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance de ses activités courantes et sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA correspond au montant ajusté du BAIIA, divisé par les produits.

	2025 (12 semaines)			2024 (12 semaines)		
	Vente au détail	Services financiers	Total	Vente au détail	Services financiers	Total
Pour les périodes closes le 22 mars 2025 et le 23 mars 2024 (en millions de dollars canadiens)						
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société			503 \$			462 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :						
Participations ne donnant pas le contrôle			19			27
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières			198			194
Impôt sur le résultat			186			178
Résultat d'exploitation	840 \$	66 \$	906 \$	782 \$	79 \$	861 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :						
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	116 \$	— \$	116 \$	114 \$	— \$	114 \$
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	(1)	—	(1)	(7)	—	(7)
Vente de <i>Wellwise</i>	(5)	—	(5)	—	—	—
Profit sur la vente d'un immeuble non exploité	(14)	—	(14)	—	—	—
Éléments d'ajustement	96 \$	— \$	96 \$	107 \$	— \$	107 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	936 \$	66 \$	1 002 \$	889 \$	79 \$	968 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	691	14	705	677	13	690
Moins : Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	(116)	—	(116)	(114)	—	(114)
Montant ajusté du BAIIA	1 511 \$	80 \$	1 591 \$	1 452 \$	92 \$	1 544 \$

Outre les éléments dont il est question plus haut à la section portant sur le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail, le montant ajusté du BAIIA a été touché, le cas échéant, par les éléments suivants :

**Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark** L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 6 050 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée. En 2024, l'amortissement annuel lié aux immobilisations incorporelles acquises s'est établi à 479 millions de dollars. L'amortissement annuel diminuera pour atteindre environ 130 millions de dollars en 2025, soit 110 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2025 et environ 30 millions de dollars en 2026 et par la suite.

L'acquisition de Lifemark en 2022 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 299 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée.

**Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change** La société est exposée aux fluctuations des prix des marchandises et du cours de change du dollar américain. Conformément à sa politique de gestion du risque marchandises, la société a recours à des contrats à terme normalisés et à des contrats à terme de gré à gré négociés en bourse pour atténuer la volatilité des prix du carburant et du cours de change du dollar américain. Ces instruments dérivés ne sont pas acquis à des fins de transaction ou de spéculation. Conformément aux méthodes comptables que la société utilise à l'égard de ses instruments dérivés, la variation de la juste valeur de ces instruments, qui comprend les profits et les pertes réalisés et latents, est comptabilisée dans le résultat d'exploitation. La comptabilisation de ces dérivés sur marchandises et de ces dérivés de change a une incidence sur les résultats présentés par la société; cependant, leur effet économique permet de réduire considérablement les risques connexes découlant des fluctuations des prix des marchandises et du cours de change et des engagements liés au dollar américain.

**Vente de Wellwise** Au quatrième trimestre de 2024, la société a conclu avec un tiers un accord visant la vente de toutes les actions de son entreprise Wellwise de Shoppers<sup>MD</sup> (« Wellwise »), y compris 42 magasins Wellwise, pour un produit en trésorerie et a comptabilisé, dans les frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail, une réduction nette de la juste valeur de 23 millions de dollars. La transaction a été conclue au cours du premier trimestre de 2025 et la société a comptabilisé, dans les frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail, un profit de 5 millions de dollars.

**Profit sur la vente d'un immeuble non exploité** Au premier trimestre de 2025, la société a comptabilisé un profit de 14 millions de dollars (néant en 2024) lié à la vente d'un immeuble non exploité à un tiers.

**Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières** Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et des charges d'intérêts nettes et autres charges financières qui sont présentées dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance financière sous-jacente et pour la prise de décisions concernant ses activités de nature financière.

Pour les périodes closes le 22 mars 2025 et le 23 mars 2024 (en millions de dollars canadiens)	2025 (12 semaines)	2024 (12 semaines)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	198 \$	194 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières	198 \$	194 \$

**Montant ajusté de l'impôt sur le résultat et montant ajusté du taux d'impôt effectif** Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté de l'impôt sur le résultat avec l'impôt sur le résultat qui est présenté dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté de l'impôt sur le résultat comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le montant ajusté du taux d'impôt effectif correspond au montant ajusté de l'impôt sur le résultat, divisé par la somme du montant ajusté du résultat d'exploitation diminué du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

Pour les périodes closes le 22 mars 2025 et le 23 mars 2024 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	<b>2025</b> <b>(12 semaines)</b>	2024 (12 semaines)
Montant ajusté du résultat d'exploitation <sup>i)</sup>	<b>1 002 \$</b>	968 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières <sup>i)</sup>	<b>198</b>	194
Montant ajusté du bénéfice avant impôt	<b>804 \$</b>	774 \$
Impôt sur le résultat	<b>186 \$</b>	178 \$
Ajouter l'incidence de l'élément suivant :		
Incidence fiscale des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt <sup>ii)</sup>	<b>29</b>	29
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat	<b>215 \$</b>	207 \$
Taux d'impôt effectif	<b>26,3 %</b>	26,7 %
Montant ajusté du taux d'impôt effectif	<b>26,7 %</b>	26,7 %

i) Voir le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières présenté dans les tableaux ci-dessus.

ii) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du résultat d'exploitation, le montant ajusté du BAIIA et le montant ajusté de la marge du BAIIA ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ci-dessus pour obtenir une liste exhaustive des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt.

**Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire** Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société et le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Pour les périodes closes le 22 mars 2025 et le 23 mars 2024 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2025 (12 semaines)	2024 (12 semaines)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	503 \$	462 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	—	(3)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	503 \$	459 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	503 \$	462 \$
Éléments d'ajustement (se reporter au tableau suivant)	67	78
Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	570 \$	540 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	—	(3)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	570 \$	537 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	302,6	311,9

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire pour les périodes closes aux dates indiquées.

Pour les périodes closes le 22 mars 2025 et le 23 mars 2024 (en millions de dollars canadiens/en dollars canadiens)	2025 (12 semaines)		2024 (12 semaines)	
	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire
<b>Montant présenté</b>	<b>503 \$</b>	<b>1,66 \$</b>	<b>459 \$</b>	<b>1,47 \$</b>
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	86 \$	0,28 \$	84 \$	0,27 \$
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	(1)	—	(6)	(0,02)
Vente de <i>Wellwise</i>	(5)	(0,02)	—	—
Profit sur la vente d'un immeuble non exploité	(13)	(0,04)	—	—
Éléments d'ajustement	67 \$	0,22 \$	78 \$	0,25 \$
<b>Montant ajusté</b>	<b>570 \$</b>	<b>1,88 \$</b>	<b>537 \$</b>	<b>1,72 \$</b>

**Flux de trésorerie disponibles** Le tableau qui suit présente le rapprochement, par secteur d'exploitation à présenter, des flux de trésorerie disponibles avec les entrées nettes liées aux activités d'exploitation. La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile pour évaluer la trésorerie qu'elle peut affecter à des activités de financement et d'investissement supplémentaires.

Pour les périodes closes le 22 mars 2025 et le 23 mars 2024 (en millions de dollars canadiens)	2025 (12 semaines)				2024 (12 semaines)			
	Vente au détail	Services financiers	Éliminations <sup>i)</sup>	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations <sup>i)</sup>	Total
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	<b>444 \$</b>	<b>489 \$</b>	<b>20 \$</b>	<b>953 \$</b>	462 \$	371 \$	23 \$	856 \$
Moins :								
Dépenses d'investissement <sup>ii)</sup>	<b>236</b>	<b>10</b>	<b>—</b>	<b>246</b>	377	10	—	387
Intérêts payés <sup>i)</sup>	<b>87</b>	<b>—</b>	<b>20</b>	<b>107</b>	77	—	23	100
Paiements au titre de la location, montant net	<b>385</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>385</b>	367	—	—	367
Flux de trésorerie disponibles	<b>(264) \$</b>	<b>479 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>215 \$</b>	(359) \$	361 \$	— \$	2 \$

i) Les intérêts payés sont inclus dans les entrées nettes liées aux activités d'exploitation du secteur Services financiers.

ii) Les dépenses d'investissement correspondent à la somme des acquisitions d'immobilisations corporelles et des entrées d'immobilisations incorporelles qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie de la société, et des paiements anticipés transférés aux immobilisations corporelles au cours de la période à l'étude.

**Chiffre d'affaires des magasins comparables** Le chiffre d'affaires des magasins comparables correspond au chiffre d'affaires du secteur Vente au détail tiré des magasins exploités pendant les deux périodes comparables, y compris les magasins ayant subi une relocalisation, une conversion, une expansion, une réduction ou une rénovation. La société estime que cette mesure est utile pour évaluer les tendances en matière de ventes, compte non tenu de l'effet des ouvertures et des fermetures de magasins.